

C. 28/481

STX
(tranche)

Départ
Développement
Réponse
22.11.11

Interpellation urgente

Travaux de la gare CFF de Lausanne: les investissements prévus vont-ils avoir lieu ?

La presse (Le Matin du 15 novembre 2011; TSR, Journal de 19 h 30 du 15 novembre 2011) a fait l'écho du fait que le milliard promis pour les investissements nécessaires au nœud ferroviaire de Lausanne par notre ministre des Transports, Doris Leuthard, début novembre, n'était pour l'instant pas du tout acquis à ce chantier. En effet, ce sont les Chambres fédérales qui devront décider si cette somme est bien attribuée à la Suisse romande ou si, comme cela avait été prévu au départ, elle va être attribuée à la construction du tunnel de Chestenberg, près de Lenzbourg (AG).

Or, la situation en Suisse romande pour les usages des transports ferroviaires est de plus en plus tendue: une interruption du trafic entre Genève et Lausanne durant presque deux heures a eu lieu le même jour que ces articles paraissaient. Ce genre d'incidents n'est pas rare et il donne lieu non seulement à de fortes perturbations sur le trafic ferroviaire mais également sur celui routier.

Les projections du développement des transports, selon le Message du Conseil fédéral au sujet du financement des transports publics, tablent sur une croissance de la demande de 60 % entre 2007 et 2030. Alors que la part de pendulaires est d'aujourd'hui d'environ 65 %, elle sera de 80 % d'ici 20 ans.

Il est donc urgent que le financement des travaux prévus pour le nœud ferroviaire de Lausanne soit assuré.

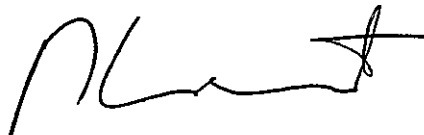
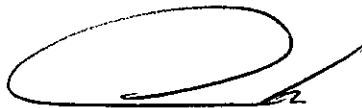
Nous remercions la Municipalité de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. Est-elle au courant de ce qui est prévu par la Confédération et les CFF concernant le nœud ferroviaire de Lausanne?
2. Va-t-elle prendre des mesures pour défendre les investissements promis pour la gare de Lausanne?
3. A-t-elle prévu de se concerter avec le Conseil d'Etat pour défendre les intérêts de la gare de Lausanne face à la Confédération et aux CFF?

Lausanne, le 22 novembre 2011



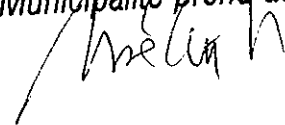
Florence Bettschart-Narbel
Groupe PLR



Thérèse de la Roche

Du 23 NOV. 2011

La Municipalité prend acte



renvoi à
TRX

Abbe